



Nbre en exercice : 14

Nbre de présents : 12

Nbre de votants : 12

Date de convocation : 21/04/2021

Date d'affichage : 29/04/2021

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 avril

L'An Deux Mille Vingt et un, le VINGT HUIT AVRIL à VINGT heures TRENTE MINUTES, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MAROTTE Philippe, Maire.

Présents : MM. BOUCQUEZ Jean-Louis - DAL Jean-Marie - DENIS Alain - LETAILLER Jean-Marie - MAROTTE Philippe - Mmes BÉDROUNI Ouria - BOUILLÉ Claudette - DUMONT Caroline - LAMBERT Geneviève - ORZEKOWSKA Francis - PARIS Johann - PILLON Christine

Représentés : Néant

Absents excusés : CAMPS Alain - COUSIN Marie

Est élu secrétaire de séance Johann PARIS

DÉMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Monsieur le Maire annonce à l'assemblée, la démission de Madame Carine DÉPRÉS de son poste de conseillère municipale.

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-17 du Code général des collectivités territoriales, la démission a été adressée par courrier à Monsieur MAROTTE, Maire.

BUDGET PRIMITIF 2021

« Les Membres du Conseil Municipal, après s'être fait présenter le Budget Primitif 2021 par Monsieur MAROTTE Philippe, Maire, **approuvent, à l'unanimité**, ce budget qui se résume comme suit :

- Section de fonctionnement
 - Dépenses **1.021.832,29 €**
 - Recettes **1.021.832,29 €**
- Section d'investissement
 - Dépenses **214.522,61 €**
 - Recettes **214.522,61 €**

Questions Diverses :

- **Projet micro-crèche :** Monsieur le Maire, informe les élus de l'avancement du dossier et de ses derniers échanges par mail par rapport aux différents questionnements de la porteuse du projet. (Terrain, étude des sols, assainissement...)
- **Vidéo projection :** Le Maire, propose aux membres du Conseil de se rapprocher d'une Société de vidéo surveillance afin d'établir un diagnostic et une étude de faisabilité sur la commune sachant que ce type de projet serait largement subventionné. Les membres acceptent cette proposition sans engagement financier pour le moment.
- **Elections des 20 et 27 juin :** Le maire, évoque la participation obligatoire des élus pour les permanences du bureau électoral. Le tableau des élections est ainsi préparé pour chaque amplitude horaire.

Fin de séance à 22 h 30